

Aux Ecoles de Paca Ouest

Après une partie des années 2020 et 2021 difficiles et contraignantes, nous reprenons l'activité chorégraphique avec toujours cette passion qui nous unit et toujours la même volonté de développer des actions destinées aux pratiquants amateurs de la danse.

Le concours PACA ouest se déroulera au 19 & 20 juin à l'Ecole Nationale de danse de Marseille qui se situe 20 boulevard Gabès 13008 MARSEILLE à huis clos

Pour tout renseignement contactez :

Monsieur STRAUSS : 06 09 97 14 45

Madame VESTRI Maïthé 06 10 12 34 56

Afin de prendre les précautions nécessaires pour les candidats, le jury, l'encadrement voici les directives à suivre en accord avec l'Ecole Nationale de Danse de Marseille.

1. LES CANDIDATS

- 1.1 Port du masque obligatoire (+ 1 de secours) dans toute l'enceinte de l'école et jusqu'au studio de passage. Sous peine d'exclusion.
- 1.2 Nettoyage des mains au gel hydroalcoolique
- 1.3 A leur arrivée, les candidats seront coiffés et maquillés et auront un sac portant leur nom et prénom ainsi que le nom de l'école pour ranger leur vêtement et chaussure pendant leur passage à l'arrivée au vestiaire et pendant leur passage
- 1.4 Respecter l'heure de convocation

- 1.5 Présentation obligatoire de votre carte d'adhérent et votre convocation papier à l'accueil pour ceux qui n'auront pas reçu leur carte, elle sera à leur disposition à l'accueil.
- 1.6 Aucune effusion sera autorisée envers camarade ou professeur sous peine d'exclusion
- 1.7 Aucune prise de plateau
- 1.8 Dans les vestiaires, tous vos effets personnels doivent être rangés **un sac dans portant votre nom et celui de votre école.**
- 1.9 A l'appel des candidats pour se rendre vers le studio passage toujours avec le port du masque et carte adhérent autour du cou, les candidats accrocheront leur carte d'adhérent et éventuellement leur masque (si autorisation des parents représenter par le professeur permettant de danser sans masque à un tableau (un tableau dans la salle sera installé afin qu'il n'y ait aucune manipulation autre que celle du candidat.
- 1.10 Récupération de la carte d'adhérent et du masque sur le tableau. Mise en place du masque sur le visage et retour aux vestiaires pour se rhabiller et quitter les lieux
- 1.11 Respect des consignes des organisateurs et des exigences du théâtre sous peine d'exclusion.

2. **ENCADREMENT**

- 2.1 Port du masque obligatoire dans toute l'enceinte du théâtre et pour tous les postes occupés
- 2.2 Nettoyage des mains au gel hydroalcoolique
- 2.3 A l'accueil des candidats :

- Pointage des candidats en fonction de leur convocation et de leur carte d'adhérent et distribution de porte carte d'adhérent avec cordon.

2.4 Dans les vestiaires contrôle du port du masque et vérification que les candidats aient un sac portant leur nom et celui de leur école pour ranger leurs effets personnels.

2.5 Dans le couloir après contrôle de la carte d'adhérent, demander aux candidats d'accrocher au tableau prévu à cet effet dans la salle de passage leur carte d'adhérent et éventuellement leur masque si autorisation de danser sans masque

2.6 Veiller à ce que chaque candidat sortant du plateau après sa prestation, reprenne sa carte d'adhérent et son masque. Remise en place du masque s'il a été enlevé pour danser avant de rejoindre les vestiaires.

4 JURY

4.1 Port du masque obligatoire dans toute l'enceinte du théâtre

4.2 Le jury sera informé que les candidats danseront pour certains avec le masque et cela n'aura aucune incidence sur les notes.

4.3 Eviter les rapprochements des juges avec professeurs ou candidats.

RAPPEL : Le concours se déroule à huis clos, seuls les professeurs sont autorisés à accompagner leurs élèves aux vestiaires et au studio d'échauffement mais ne seront pas autorisés à entrer dans la salle de passage des candidats

IMPORTANT :

Cher professeur afin de vous protéger juridiquement de toute procédures ultérieures émanant des parents. Nous vous conseillons de faire signer une attestation par école avec liste nominative des élèves par le professeur représentant les parents qui lui auront au préalable donner l'autorisation pour que leur enfant puisse concourir avec ou sans masque (Dès que toutes les modifications seront effectuées, nous vous adresserons l'attestation avec tous les noms de vos élèves).

Bonne chance et malgré les turpitudes du CORONAVIRUS, continuons ensemble à promouvoir cet art d'expression de l'humanité depuis son origine.

Votre Président de la Région Paca

Yvon STRAUSS